

## Management aux Baumettes, un changement d'air s'impose.

Voilà presque un an, le service du SPIP des Baumettes a connu une réorganisation importante. Une organisation par pôle s'est mise en place : pôle évaluation-courtes peines / pôle condamnés. Ce fonctionnement de service s'accompagne de logiques de travail différentes selon les pôles, et au sein d'un même pôle où les conditions de travail sont différentes selon les bâtiments...

Cette organisation voulue pour une rationalisation de la prise en charge revêt d'autres conséquences dans la vie quotidienne du service. **La CGT a, depuis plusieurs mois, mis l'accent sur la nécessaire évaluation de cette organisation et des conséquences qu'elle induit. Le DFSPIP s'est engagé à organiser ce travail, néanmoins à ce jour rien n'est réellement engagé.** Le prochain CT devrait être l'occasion, selon le DFPIP, de nous présenter les grilles d'évaluation envisagées ; la CGT sera attentive à ce que ce travail d'évaluation soit réalisé dans les meilleurs délais ( il devait déjà être fait 6 mois après la réorganisation effective ! ) .

En terme de vie d'équipe les conséquences sont toutes simples : les logiques de travail différentes aboutissent mécaniquement à une diminution des logiques de solidarités.

Le rôle de la hiérarchie devrait être ici de favoriser le dialogue dans l'équipe. Cependant loin de ce rôle de tempérance nous avons affaire à un chef d'antenne qui semble se complaire de ces tensions. Rien n'est fait pour les atténuer :

*Diminution de réunions de service au profit de réunions par pôles.*

*Niveau d'information différents entre les agents*

*Management autoritaire et ordres donnés par courriel*

*Absence de dialogue avec l'équipe*

*Réunions d'antenne menées au pas de charge*

*Interdiction d'entrer en relation directe avec d'autres services de l'établissement et partenaires*

**Voilà en quelques mots les techniques de management appliquées ici. Autant vous dire qu'elles ne règlent rien et ne font qu'empirer la situation !!** Le même management par le même cadre avait déjà amené de grosses tensions avec l'équipe d'Aix il y a quelques temps. Le DSPIP avait alors préconisé en réunion d'antenne de le faire « changer d'air ».

**Dès lors, il nous paraît urgent qu'un changement de management soit opéré !** Le rôle de l'encadrement est certes de prendre des décisions ; néanmoins, son rôle est également de les expliquer, de consulter les agents afin de les associer à la politique de service, d'apaiser les tensions...

**Le cumul des tensions liées à la détention et à l'organisation de service est déjà très lourd pour l'équipe. L'ajout d'un management autoritaire dans ce cadre est tout simplement insupportable et amène les collègues à un mal être réel.**

**M. le chef d'antenne, votre rôle comprend des responsabilités dans l'ensemble de ces problématiques. A ce titre, nous vous rappelons un extrait de la note du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique du 18 mai 2010 : « La responsabilité de l'administration face aux risques liés aux conditions de travail des agents ne s'arrête pas à ces principes. L'administration a l'obligation de repérer, évaluer et prévenir les risques professionnels. Cette responsabilisation peut amener un chef de service à des sanctions administratives et pénales en cas de manquement ».**

L'équipe n'a qu'une demande :

**REVOYEZ VOTRE MANAGEMENT !**